

mars; ce tarif sera un peu inférieur à 1½ d. par livre. On pourrait naturellement s'attendre à ce que la réduction des droits à un taux aussi nominal augmente matériellement la consommation du thé; mais il ne faut pas oublier que l'Allemagne n'est pas un pays buveur de thé, et que ses principaux centres commerciaux pour le thé sont les ports libres de Hambourg et de Brême, où l'on ne paie jamais de droits, et d'où une grande partie des importations est simplement réexpédiée dans d'autres pays. Le commerce entre Calcutta et les divers marchés qui fournissent les débouchés de la Perse a beaucoup diminué, partie en raison du surplus de 1904, partie parce que l'action reflexe de la guerre Russo-Japonaise a affecté le taux du change avec la Perse au point de rendre impossible un commerce profitable.

La quantité totale de thé de l'Inde et de Ceylan produite pendant l'année et non consommée dans le Royaume-Uni, a été d'environ 126,000,000 de livres. Cette quantité naturellement n'a pas été soumise à la Taxe Anglaise, dont les producteurs se plaignent tant. Quelques-uns de ceux-ci ont reconnu qu'en réalisant leur produit à Calcutta ou Colombo, ou en l'expédiant directement aux marchés exempts de droits, ils peuvent éviter entièrement l'impôt. Cette considération réduit aussi à néant les calculs faits par les planteurs, tendant à prouver que le thé est taxé à raison de 20 à 30 louis par acre.

Nouveaux Marchés

Il y a peu de progrès à enregistrer au point de vue des nouveaux débouchés, mais c'est un fait significatif qu'à part l'Amérique, les pays dont la demande s'est accrue sont presque tous ceux dans lesquels les comités des impôts sur le thé de l'Inde et de Ceylan ne prétendent faire aucun effort. Excepté la Russie, presque tous les pays d'Europe ont diminué leur demande, et la France en particulier, sur laquelle tant d'efforts et d'argent ont été gaspillés, a retiré de Colombo, durant l'année, moins de thé que beaucoup de maisons anglaises n'en vendent régulièrement dans une semaine. Il ne semble pas que des progrès aient été faits au Thibet, et jusqu'ici, les fortes dépenses faites par la mission envoyée à Lhassa, n'ont procuré aucun avantage aux producteurs de thé, au sujet de nouveaux débouchés. Le Comité des taxes sur le thé s'inquiète, dit-on, de cet état de choses, et ceci semblerait présenter une direction plus rémunératrice pour dépenser de l'argent que certaines directions suivies jusqu'alors.

Droits sur le Thé

La taxe supplémentaire de deux deniers par livre, après avoir été perçue

Ceci est un Fac Simile de la bouteille de la plus Fine Sauce au monde et celle qui est le plus imitée. Voyez à ce que la signature "Lea & Perri s" soit sur chaque bouteille de Sauce Worcestershire que vous employez et que vous vendez!



La sauce originale et la seule Véritable.

J. M. DOUGLAS & CO.
MONTREAL,
AGENTS CANADIENS.

pendant environ quinze mois, a été tirée le 30 juin, pour le grand soulagement de tous ceux qui s'occupent du commerce du thé; avec ce supplément de taxes, on a également retiré un certain nombre d'impôts dont l'association des acheteurs de thé s'était plainte sérieusement, au cours de deux entrevues qu'elle a eues avec M. Austin Chamberlain. L'ancien Chancelier de l'Échiquier a parfaitement compris les arguments qui lui étaient présentés de la part des distributeurs de thé; il l'a prouvé en choisissant le commerce du thé comme le seul qui devait être exempt de taxes en 1905. Il est très regrettable que les producteurs de thé aient été obligés de dépenser de fortes sommes d'argent pour créer une agitation sans issue et absolument inutile, contre le droit imposé sur le thé par la loi anglaise. Ce droit a été payé presque entièrement au moyen d'argent collecté de force par le Comité des taxes à Calcutta et à Colombo sur le thé exporté. Ces taxes ont été prélevées dans des buts tout-à-fait différents et il est à souhaiter qu'une enquête stricte soit faite par les autorités sur le mauvais emploi des fonds publics. Il en résulte que les taxes collectées dans deux dépendances de la Couronne ont été employées pour créer une agitation contre le prélèvement de la taxe de la Couronne, en Grande-Bretagne. Ces fonds de taxes ont été employés d'une manière si peu convenable et si peu judicieuse, qu'il est à souhaiter que les Comités à qui l'emploi de ces fonds est confié, soient obligés de produire des rapports détaillés et convenablement audités, de leurs dépenses. L'agitation en question semble avoir été complètement inutile pour influencer le Chancelier de l'Échiquier actuel, et pour induire les consommateurs à faire des plaintes préparées d'avance et dont ils n'avaient point connaissance. Le producteur, se donnant comme l'ami du consommateur, était dans une situation trop irritante pour convaincre ceux à qui il s'adressait. Il n'est pas douteux que cette agitation cessera, étant donnée la position non compromettante adoptée par M. Asquith. Il a annoncé son intention de faire des réformes dans les finances impériales qu'il dirige maintenant, et cette tâche laissera peu de place à une remise de taxes. Mais elle effectuera bientôt la rehabilitation de l'état des finances nationales et mettra fin à la tension qui existe sur le marché monétaire de Londres et qui a eu, depuis si longtemps, un effet néfaste sur les conditions du commerce; cette réforme donnera probablement plus de bénéfices aux commerçants de thé que toute abrogation aux droits de douane. Avant de s'occuper de la question du thé, il faut traiter celle de la taxe sur le charbon et